

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 16 juin 2026

Objet : Fixation des tarifs des publications statutaires

Délibération du Conseil d'administration

Le mardi 16 juin deux mil vingt-six à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 10 juin 2026, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs :

- en exercice : 29 ;
- quorum : 19 (membres présents ou représentés) :
 - présents : 10 ;
 - représentés : 9.

Etaient présents :

Monsieur Jacques Alain BENISTI
Madame Sabrina ASSAYAG
Monsieur Fernand BERSON
Monsieur Pierre-Olivier CAREL
Monsieur Patrick de la MARQUE
Monsieur Bernard FOISY
Monsieur Quentin GESELL
Monsieur Philippe LAUNAY
Monsieur Anthony MANGIN
Madame Aurore THIROUX

Avaient donné procuration :

Madame Nadège AZZAZ à Madame Sabrina ASSAYAG
Monsieur Yves COSCAS à Monsieur Bernard FOISY
Monsieur Etienne FILLOL à Monsieur Anthony MANGIN
Madame Julie FOURNIER à Monsieur Patrick de la MARQUE
Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Monsieur Philippe LAUNAY
Monsieur Daniel GUERIN à Madame Aurore THIROUX
Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Jacques Alain BENISTI
Monsieur Igor SEMO à Monsieur Fernand BERSON
Monsieur Julien WEIL à Monsieur Quentin GESELL

Etaient absents et excusés :

Monsieur Belaïde BEDREDDINE
Madame Jacqueline BELHOMME
Monsieur Jean-Luc CADEDDU
Madame Christine CERRIGONE
Madame Marie CHAVANON
Madame Catherine DESPRES
Monsieur Jean-François DUFEU
Madame Françoise KERN
Monsieur Laurent LAFON
Monsieur Frédéric MOLOSSI

Assistaient également à la réunion : M. Xavier BASTARD, directeur général, Monsieur Benoît HAUDIER, directeur général adjoint des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Louise HARGUINTEGUY directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Madame Marie-Charlotte MENARD, directrice générale adjointe en charge des ressources humaines, de l'emploi territorial et de l'assistance RH aux collectivités, M. Laurent SALLET, secrétaire général.

Objet : Fixation des tarifs des publications statutaires

Le Conseil d'administration,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,

Vu l'article L. 1411-3 du code général des collectivités territoriales relatif au rapport annuel remis par le délégataire au délégant,

Vu la délibération n°2017-35 du 25 septembre 2017 relative à l'attribution de la délégation de service public concernant l'édition de publications du Centre pour la période 2018-2022,

Vu la délibération n°2017-36 du 25 septembre 2017 relative à l'adoption des tarifs de vente des publications du CIG,

Vu la délibération n°2018-53 du 24 septembre 2018 relative à l'adoption des tarifs de vente des publications du CIG,

Vu la délibération n°2021-99 du 23 novembre 2021 relative à l'évolution tarifaire des publications du CIG,

Vu la délibération n° 2022-56 du 29 novembre 2022 relative à la tarification des publications statutaires,

Vu la délibération n° 2023-5 du 14 février 2023 relative à la tarification spécifique des abonnements aux publications statutaires pour les agences d'abonnement,

Vu la délibération n° 2024-46 du 25 septembre 2024 relative à la tarification des publications statutaires,

Considérant la nécessité de déterminer les tarifs des publications juridiques du CIG et des tarifs spécifiques pour les agences d'abonnement agissant pour le compte d'abonnés tiers,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article unique : **DECIDE** de fixer les tarifs TTC des publications statutaires comme suit et d'accorder sur ces tarifs une remise de 9% aux agences d'abonnement :

<p>Répertoire des carrières territoriales Abonnement aux mises à jour annuelles</p> <p>Volume 1 : Volume 2 : Volume 3 :</p> <p>Classeur de rangement :</p>	<p>99,90 € 94,00 € 94,00 €</p> <p>Remise de 10% accordée pour tout abonnement à 5 exemplaires ou plus</p> <p>10,00 € l'unité Offert en cas de nouvel abonnement</p>
<p>Informations administratives et juridiques* Abonnement papier 12 numéros + 2 suppléments : Abonnement numérique 12 numéros + 2 suppléments : 1 numéro version papier : 1 numéro version numérique :</p>	<p>180,00 € 141,00 € 19,90 € 15,20 €</p>

<p><i>*Une barrière de gratuité est fixée à 3 ans pour « Les informations administratives et juridiques »</i></p>	
<p>Ouvrage hors-série « Les emplois fonctionnels de direction »</p>	
<p>Exemplaire papier</p>	33,00 €
<p>Exemplaire numérique (via portail Cairn.info)</p>	25,00 €
<p>Ouvrage « Fonction publique territoriale - Le statut en bref »</p>	
<p>Collection Découverte de la vie publique</p>	
<p>La documentation française</p>	
<p>Exemplaire papier :</p>	14,50 €
<p>Pdf/epub :</p>	9,99 €



Le Président,

Jacques Alain BÉNISTI
Maire de Villiers-sur-Marne
Vice-président de la Métropole du Grand Paris